



Règlement Sportif “ Titres individuels de l’Aveyron ”

1 – Titres disputés :

Neuf titres « champion d’AVEYRON » seront attribués :

- messieurs,
- dames,
- juniors garçons (moins de 19 ans),
- juniors filles (moins de 19 ans),
- cadets (moins de 15 ans),
- cadettes (moins de 15 ans),
- minimes garçons (moins de 13 ans),
- minimes filles (moins de 13 ans),
- benjamins (moins de 11 ans).

2 – Conditions de qualifications :

Pour participer, le joueur ou la joueuse doit être en possession d’une licence homologuée « compétition ». Cette épreuve étant indépendante de celle du critérium fédéral, il n’y a pas d’obligation d’avoir participé au critérium sur un ou plusieurs tours.

Deux conditions importantes :

- chacun(e) ne peut être inscrit(e) que dans **un seul tableau**
- un joueur **junior** désirant s’inscrire dans le tableau « adultes » devra posséder un nombre de 1 000 points minimum. Pour les autres catégories « jeunes » c’est la Commission Sportive qui traitera au cas par cas.

3 – Organisation de la compétition :

Les joueurs seront positionnés dans les poules en fonction de leurs points-classement figurant sur leur licence de la deuxième phase. Les premiers « nommés » de chaque poule seront donc, à chaque fois, les têtes de série de la compétition.

4 – Organisation du pointage :

a) Déroulement du pointage :

- *De benjamins à juniors et féminines* : **pointage** à 9h30 ; **début de la compétition** à 10h00. (Samedi)
- *Les seniors messieurs* : **pointage** à 9h30 ; **début de la compétition** à 10h. (Dimanche)

b) Le club qui reçoit est dans **l’obligation** de mettre une personne à la disposition du JA le jour de la compétition. Cette personne devra faire le pointage des joueurs qui participent à la compétition et durant la compétition il annoncera les différentes rencontres.

c) Lors du pointage les joueurs doivent donner leur licence qui leur sera redonnée à la fin de la compétition.

5 – Abandon :

Tout joueur ne disputant pas une partie (autre que la première partie) comptant pour le tableau final, le tableau de classement, un barrage ou une partie de classement ou abandonnant au cours de celle-ci, sans

justificatif recevable (Ex : Un justificatif médical pourra être demandé), est considéré battu pour la partie ou les parties qui lui reste(nt) à disputer, ce qui entraînera la perte des points classement.

Tout joueur ne disputant pas sa première partie du tableau pour lequel il est qualifié à l'issue des poules marque 0 point pour le tour considéré.

6 – Déroulement de la compétition :

Coefficient de la compétition : 1,5

Le J.A adaptera la formule en fonction du nombre de joueurs.

Dans toutes les catégories le classement sera intégral.